

**La
Messagerie
d'Ézanville**

n° 7 / été 2021



*Bel été
à tous !*

Projet Petit Rosne | Été sport-culture | Ouverture d'un relais petite enfance | Du renfort à la police municipale



M. le Maire et l'équipe des Espaces verts lors de l'installation du blason minéralisé de la Commune sur le rond-point d'entrée de ville.



Chères Ézanvilloises, chers Ézanvillois,

Nous attendions tous cette date du 9 juin afin d'obtenir un assouplissement des restrictions. Depuis ce jour, nous avons pu rouvrir l'ensemble des installations et nos commerces peuvent travailler d'une manière plus sereine. Nous allons pouvoir reprendre une vie « normale » et la première chose, sera peut-être, pour beaucoup d'entre vous j'espère, de partir en vacances.

Les mois de juillet et d'août sont généralement des mois plus calmes mais pas pour nos services de la commune qui vont profiter que les écoles soient libres pour réaliser comme tous les ans des travaux. Des travaux de voirie seront également réalisés.

Depuis des mois, nos sportifs et nos associations culturelles n'ont pu assouvir leurs passions. J'ai donc décidé que toutes les installations seront ouvertes en juillet et en août et notre service jeunesse a travaillé afin de pouvoir organiser des nouvelles activités. Le 4 septembre, se tiendra au Complexe de la Prairie le Forum des associations et j'espère que vous serez nombreux à venir découvrir les activités proposées par nos différentes associations sportives et culturelles. L'ensemble des associations a souffert de cette pandémie et le nombre d'adhérents a sensiblement diminué dans tous les secteurs.

Le mois de juin a été marqué par 2 scrutins électoraux et nous pouvons encore une fois regretter le manque de participation. Cela est dommage, le Département tout comme la Région sont des partenaires importants pour la vie d'une commune mais peut-être faut-il essayer d'analyser maintenant ce manque d'intérêt.

Le mercredi 23 juin s'est tenue une réunion publique sur la réouverture du Petit Rosne. Ce projet avait été abordé dans la revue municipale précédente. Après plusieurs mois de travaux et d'études, nous sommes en mesure de lancer officiellement celui-ci.

L'intérêt de la réouverture du Petit Rosne réside dans le renforcement de son caractère aquatique et l'enrichissement de la biodiversité.

Nous allons donc revoir l'aménagement de notre espace en conservant tous les arbres existants et des passerelles seront créées. La question du stationnement des usagers du Complexe a bien entendu été prise en compte. Le dépôt du dossier réglementaire (déclaration auprès de la Police de l'eau) va être effectué cet été, et les travaux devraient commencer fin 2021 après consultation des entreprises et attribution des marchés. La durée maximum des travaux est prévue sur une période de 6 mois.

Je suis tous les jours interrogé sur l'avenir de notre Zone d'activité commerciale. Sachez que je ne suis pas inactif sur ce sujet. Depuis mon installation, j'y travaille quotidiennement en collaboration avec les services de la CAPV et nous sommes aujourd'hui en mesure de vous présenter le résultat de nos études. Je vous invite donc à une réunion d'information le mercredi 29 septembre à 19h00 au Complexe de la Prairie.

Je l'ai déjà écrit mais les difficultés de stationnement ne se résolvent pas sur Ezanville et la bascule pair/impair imposée par le système unilatéral alterné est compliquée. Nous allons donc envisager ce qui a été fait dans la rue de Général de Gaulle sur d'autres rues d'Ezanville. Bien entendu, des études vont être menées en concertation avec les riverains concernés.



**Avec tout mon dévouement,
Eric BATTAGLIA**





URBANISME

Redonner au Petit Rosne son aspect naturel

Une réunion publique a eu lieu le mercredi 23 juin afin de présenter le projet d'ouverture du Petit Rosne.

Le Petit Rosne, la petite rivière qui traverse la commune, a été par le passé très malmenée par l'urbanisation intense des dernières décennies. Ce petit cours d'eau, largement bétonné, voire canalisé, sur une grande partie de son parcours, a progressivement disparu du paysage. Cette artificialisation du Petit Rosne pose de nombreux problèmes en termes de risques d'inondation ainsi que pour la qualité écologique de la rivière.

Le SIAH (Syndicat Mixte pour l'Aménagement Hydraulique des vallées du Croult et du Petit Rosne) travaille actuellement, en étroite collaboration avec la Ville d'Ézanville, sur un projet de réouverture du Petit Rosne qui permettra de redonner à cette rivière son aspect naturel, avec de vraies berges végétalisées et entièrement redessinées. Il s'agit de permettre à ce cours d'eau de se déployer à ciel ouvert tout en offrant aux promeneurs un espace naturel de bien-être et de fraîcheur.

Un tel projet de restauration de rivière a déjà été mené par le SIAH, il y a quelques années, sur le même cours d'eau dans sa traversée du centre historique de Sarcelles ou encore plus récemment sur le Croult à Gonesse où 12 hectares de zone d'expansion de crue écologique ont été aménagés. Ces deux espaces, largement plébiscités par les riverains, contribuent quotidiennement à une meilleure qualité du cadre de vie.



Le tronçon qui est concerné à Ézanville, long de 220 m, sera donc doté d'un tracé sinueux, de berges aménagées de façon à permettre le nichage de certaines espèces animales (poules d'eau, colverts, etc.).

Le projet préservera les possibilités de circulations douces pour les promeneurs dans la continuité du chemin déjà existant qui longe les deux bassins de

retenue et poursuivra son parcours au travers de la plaine agricole en aval. De même les infrastructures existantes seront concernées comme les places de stationnement par exemple. Le début des travaux est prévu pour le dernier trimestre 2021. D'autres informations sur ce projet vous seront communiquées très prochainement.

A woman with glasses and a floral shirt is sitting on a wooden chair in a brightly lit room. She is smiling and looking towards the camera. The room is decorated with colorful toys, including a red and white toy car on a table and a yellow and blue toy car on the floor. A speech bubble in the top left corner contains the word 'ENFANCE' with a decorative line underneath. The background wall is light-colored and has some colorful decorations.

ENFANCE
//////////

Ouverture d'un Relais Petite Enfance

Dès le 1^{er} septembre prochain, la Ville met en place un Relais Petite Enfance, géré par Nathalie Puiseux au sein de la Maison de l'Enfance.

Le Relais Petite Enfance s'adresse aux parents, aux assistantes maternelles et aux candidates à l'agrément. C'est tout d'abord un accueil unique qui permet de répondre à toutes les questions des parents et futurs parents concernant les modes de garde proposés sur la commune. C'est aussi un lieu d'accompagnement professionnel des assistantes maternelles et candidates ainsi que des gardes à domicile. Il fonctionne en partenariat avec la CAF du Val d'Oise et le Conseil Départemental.

LES MATINÉES ACCUEILS - JEUX

L'animatrice du RPE organise des matinées accueils jeux, réservées aux enfants accompagnés par leur assistante maternelle ou leur garde à domicile.

Cette activité a lieu, sur inscription, les mardis et vendredis matins dans les locaux du centre de loisirs maternel de la maison de l'enfance.

Elle a pour but de rompre l'isolement des professionnelles de l'accueil individuel et de proposer aux enfants des temps collectifs afin de favoriser leur éveil et leur socialisation.

L'animatrice, responsable du Relais Petite Enfance reçoit sur rendez-vous :

- Le lundi de 13h30 à 17h30
 - Le mardi de 15h30 à 17h30
- Permanence téléphonique le mardi de 13h30 à 15h30**

Le bureau du RPE :

Dans les locaux de la Maison de l'Enfance

6 bis grande rue - 95460 Ezanville

Tél. : 0139355808

Mail : petite.enfance@ezanville.fr



Des calculatrices pour les CM2 !



Au cours du mois de juin, Eric Battaglia, Maire d'Ezanville, accompagné de son adjointe déléguée à l'Education, Geneviève Malet, s'est rendu dans les écoles de la ville afin de remettre aux CM2 une calculatrice spéciale collège offerte par la Commune. Ce cadeau tout aussi symbolique que pratique est l'occasion de célébrer le passage au collège et d'encourager les futurs sixièmes pour la suite de leur scolarité. Les élèves ont également reçu un diplôme de fin de cycle, un dictionnaire anglais, un guide de la citoyenneté ainsi qu'une petite friandise.



RÉUNION AVEC LES PARENTS D'ÉLÈVES

Le 29 mai dernier, M. le Maire, et son adjointe déléguée aux affaires scolaires Mme Malet, ont rencontré les parents d'élèves élus à la Maison de l'Enfance. Cette réunion est organisée au minimum deux fois par an en début et fin d'année scolaire afin d'échanger sur différents sujets.

Les points évoqués lors de cette réunion étaient, en autres, les effectifs scolaires avec la prise en compte de la livraison des logements sur la commune, le protocole « crise sanitaire » toujours en cours, la revalorisation du montant de la récompense pour le bac mention « bien », les travaux à venir pour les sanitaires de l'école Pierre et Marie Curie et le projet de création d'un orchestre pour une classe à l'école Albert Camus.





JEUNESSE
////////////////

Adolescents et Jeunes : c'est parti pour l'Été sport-culture à Ézanville

Au mois d'août, la Ville propose aux ados et préados de 11 à 17 ans de la commune d'accéder à une offre d'activités à fréquentation « libre » axées sur des ateliers et un aménagement extérieur sur le site du complexe sportif de la Prairie.

L'objectif de cet «Été sport-culture » est de proposer une suite aux activités de juillet du service Jeunesse dans un cadre ouvert où la fréquentation ne dépendra que des envies des jeunes.

Ainsi, du 2 au 14 août, de 14h à 17h, les jeunes Ezanvillois sont accueillis au Complexe de la Prairie pour participer à des **ateliers libres de danses urbaines** proposés par un animateur de l'association Urban Mou'v ainsi que **des ateliers percussions**. Aucune obligation et aucun encadrement, les animateurs et intervenants seront présents pour accompagner et faire découvrir les ateliers dans le respect citoyen et des normes sanitaires.

Les inscriptions sont à la semaine au tarif de 5 € (délibération n°34/21 au conseil municipal de juin 2021).



En accès libre et gratuit, tous les préadolescents et adolescents de la ville pourront également profiter des tables de ping-pong extérieures et d'un espace bibliothèque

qui proposera des mangas et comics à lire à l'ombre des arbres du forum sur des chaises longues.



Inscriptions

Les inscriptions se font en présence d'un parent au service régie de la Maison de l'Enfance, 6 bis Grande rue, le mercredi et le jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h30, jusqu'au 22 juillet. Les places sont limitées pour les ateliers danse et percussions.

Récompense des élèves diplômés : collégiens et lycéens, inscrivez-vous !



Comme les années passées, un dispositif de gratification est mis en place pour valoriser le travail des élèves et encourager la réussite scolaire. Ainsi, les collégiens et les lycéens ézanvillois qui ont obtenu cette année le brevet ou le baccalauréat avec mention Bien ou Très bien doivent remplir le formulaire d'inscription disponible sur ezanville.fr ou se présenter à la Maison de l'Enfance, 6 bis Grande rue, du 5 juillet au 10 septembre. Les pièces justificatives demandées sont le relevé de notes, la carte d'identité et un justificatif de domicile. Les diplômés seront conviés à une cérémonie de remise des récompenses au mois d'octobre prochain. **Formulaire d'inscription disponible sur www.ezanville.fr**

TRAVAUX
////////////////



Retour sur les chantiers du mois

Raccordement de la rue Colbert avec la rue de la Fraternité (photo ci-dessus), travaux en mairie et dans les écoles, voici les derniers aménagements effectués.

OUVERTURE DU RACCORDEMENT RUE COLBERT/ RUE DE LA FRATERNITÉ

La voie de raccordement de la rue Colbert avec la rue de la Fraternité a officiellement été ouverte le vendredi 11 juin.

Cette voie à double sens permet notamment de désengorger le centre-ville.



UN NOUVEAU SELF POUR L'ÉCOLE PAUL FORT

Un self réfrigéré et chauffant a été installé dans la restauration scolaire de l'école élémentaire Paul Fort.

Ce matériel répond aux normes sanitaires. Il permet une conservation au frais des entrées et des produits laitiers ainsi qu'une tenue au chaud des plats dans un compartiment chauffant inférieur.

Ce nouveau dispositif favorise l'autonomie des élèves tout en améliorant les conditions de travail des agents municipaux en terme d'ergonomie.



DÉCORATION DE LA VILLE

L'équipe des Espaces verts a installé le blason minéralisé de la Ville sur le rond-point d'entrée de ville depuis Domont.

Ce blason a été réalisé par les agents des services techniques avec du bois et des galets peints. Les sujets en bois peints par les enfants des accueils de loisirs ont également été installés à travers la ville.



La Mairie en chantier

Plusieurs travaux ont été réalisés au sein de la mairie :

Une partie de la façade extérieure a bénéficié d'une rénovation des descentes d'eaux pluviales, des corniches et des enduits.

À l'intérieur, des sanitaires réservés aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR) sont créés au rez-de-jardin dans le cadre de l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP).



**SERVICES
MUNICIPAUX**



1

Du renfort à la Police Municipale

Un nouveau gardien de police a été recruté afin de renforcer l'équipe de la Police Municipale. Il s'agit de Sonia K. (1).

Après avoir débuté sa carrière dans la sécurité publique au commissariat de Deuil-la-barre, Sonia K. a intégré la Police Municipale de la même ville comme Agent de Surveillance de la Voie Publique (ASVP) avant de devenir policière municipale pendant 10 ans. Elle a ensuite muté sur la commune de Taverny en qualité d'adjointe au chef de service, avant d'intégrer le poste de police d'Ezanville le 1^{er} juin.

En tant que policière municipale, Sonia a pour mission la prévention et la surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques. Elle agit sous l'autorité du maire et possède des pouvoirs de police administrative mais aussi de police judiciaire.

POURSUIVRE LE RENFORCEMENT DE L'ÉQUIPE

La Police municipale compte désormais trois gardiens de police, un garde champêtre et un ASVP.

La Ville souhaite poursuivre le recrutement d'un nouvel agent de police afin de pouvoir élargir les créneaux horaires de ce service primordial. Les patrouilles vont également être plus nombreuses et diversifiées (VTT, pédestre, véhiculée).

Opération Tranquillité Vacances

Comme chaque été, la Police Municipale met en place l'Opération Tranquillité Vacances. Il s'agit d'un service gratuit de sécurisation assuré par la police et la gendarmerie d'Écouen au bénéfice des Ezanvillois qui s'absentent aux mois de juillet et d'août.

Les vacanciers s'assurent ainsi de la surveillance de leur domicile, à travers des patrouilles organisées par les forces de l'ordre dans le cadre de leurs missions quotidiennes. Les accès et les fenêtres de chaque habitation sont vérifiés.

Les bénéficiaires de ce service sont assurés d'être prévenus en cas d'anomalie (tentatives d'effractions, effractions, cambriolages) soit en personne, soit par le biais de la

personne de confiance inscrite sur le formulaire. Informés, les victimes et leurs proches restés sur place, sont en mesure d'agir au plus vite pour limiter le préjudice subi : remplacement des serrures, inventaire des objets volés, contacts avec la société d'assurance, etc.

Pour bénéficier de ce service du 1^{er} juillet au 31 août 2019, inscrivez-vous avant votre départ, auprès de la Police Municipale, rue Anglade. Vous pouvez également télécharger le formulaire d'inscription sur www.ezanville.fr. Pour plus d'informations, contactez le 0139354498.

LES BONNES PRATIQUES À ADOPTER POUR SON DÉPART

Afin d'éviter les cambriolages, certaines bonnes pratiques sont à observer, en amont de son départ en vacances :

- bien verrouiller portes et fenêtres,
- prévenir les voisins de son absence et leur demander de venir fermer et ouvrir les volets,
- faire relever son courrier pour ne laisser aucun signe d'une absence prolongée,
- éviter d'enregistrer un message sur son répondeur informant d'un congé,
- ne pas signaler, via les réseaux sociaux, son absence.



PORTRAIT

Rémi Maréval et Mourad Nzif, le retour des footballeurs prodiges

Après avoir réalisé de très belles carrières professionnelles dans des clubs de renom, Mourad NZIF (à gauche) et Rémi MAREVAL (à droite), tous deux formés à l'USEE, sont de retour à Ézanville. Par amour du football et reconnaissance envers leur club initial, les deux hommes passionnés du ballon occuperont des fonctions d'organisation sportive au sein du club.

Quel est votre lien d'origine avec la ville d'Ézanville ?

Rémi - C'est la ville où j'ai vécu toute mon enfance jusqu'à mes 15 ans, avant le début de ma carrière professionnelle. Mes parents y habitent toujours.

Mourad - Je suis né à Domont et j'ai vécu à Ézanville pendant toute ma jeunesse, jusqu'au début de ma carrière professionnelle. Mes parents ont toujours habité au Rû de Vaux.

Quelles écoles et structures municipales avez-vous fréquentées dans votre jeunesse ?

Rémi et Mourad - Nous avons suivi notre scolarité à l'école Paul Fort (maternelle et primaire) et nous avons fréquenté le service jeunesse et Familles.

Étiez-vous adhérent d'une section de l'USEE ?

Rémi - Oui j'ai pratiqué de nombreux sports proposés par les différentes sections de l'USEE à savoir le foot, le handball, le tennis de table, le badminton et le baseball.

Mourad - Je faisais partie de la section foot.

Quels sont vos plus beaux souvenirs au sein de cette association ?

Rémi - Mon plus beau souvenir reste le tournoi auquel nous avons participé en Allemagne.

Mourad - J'aimais beaucoup les tournois à Ézanville.

Quand et comment a commencé votre carrière professionnelle ?

Rémi - Après Ézanville, je me suis dirigé vers le club de Chantilly puis de Beauvais. J'ai rejoint le Crystal palace (Angleterre), puis le club d'Ajaccio, celui de Tours, Nantes, Zulte Waregem et la Gantoise (Belgique). Mes deux derniers clubs sont le Maccabi Tel Aviv (Israël) et Videoton (Hongrie).

Mourad - Après le club d'Ézanville, je suis passé par celui de Chantilly. Mon parcours professionnel a commencé à l'âge de 17 ans avec mon intégration au club du Mans puis Pau, Laval, Beauvais, Tubize (Belgique), Orléans, le Red Star, Tarbes et enfin Bayonne.

Quel est votre objectif aujourd'hui à Ézanville ?

Rémi - Faire retrouver au club de foot l'âme qu'il a toujours eu.

Mourad - Reconstruire le club, et recréer le club familial qu'il a toujours été.

Pourquoi entreprendre cette démarche ?

Rémi - C'est notre club, c'est là que tout a commencé pour nous.

Mourad - C'est mon club de cœur, et puis c'est chez moi.

Comment allez-vous entreprendre cette démarche ?

Rémi - Nous allons redonner tout ce que le club nous a donné - notre temps, notre énergie, notre talent...

Mourad - En commençant par redonner envie aux Ézanvillois de revenir au club, et de nous suivre dans ce nouveau projet.

Que souhaitez-vous dire aux jeunes Ézanvillois ?

Rémi - Venez nombreux prendre part à ce très beau projet !

Mourad - Ce nouveau projet du club est solide. Nous venons avec l'envie de partager avec les jeunes de chez nous ce que nous avons appris dans le monde du football.



ENVIRONNEMENT

Mise en conformité de vos branchements d'assainissement : l'Agglo vous accompagne !

Plaine Vallée gère la collecte des eaux usées et pluviales sur l'ensemble des communes de l'agglomération. Au quotidien, elle entretient un réseau de canalisations de 670 km, le rénove et accompagne les particuliers dans la mise en conformité de leurs parties privatives. Pour encourager la préservation de nos milieux naturels et prévenir les risques sanitaires, elle lance aujourd'hui un nouveau dispositif. Avec le soutien de l'Agence de l'Eau Seine Normandie, elle aide les riverains à mettre en conformité leurs évacuations d'assainissement collectif, en leur octroyant une aide financière pouvant aller jusqu'à 4200 €, sans conditions de ressources.

AGIR POUR L'ENVIRONNEMENT EN LIMITANT LA POLLUTION DE L'EAU

Les aménagements assurés par Plaine Vallée veillent à limiter les apports d'eaux pluviales au réseau, notamment en privilégiant les réseaux de type séparatif (eaux usées et eaux pluviales séparées) qui couvrent actuellement 80 % du territoire, et ainsi contribuent à améliorer la qualité de l'eau.

Une mauvaise séparation de vos réseaux peut nuire au milieu naturel et présenter un risque sanitaire. Ainsi, il est estimé que sur l'agglomération, 20 % des branchements ne sont pas conformes. Pour éviter la pollution des cours d'eau, la conformité des branchements de votre habitation est essentielle.

En assainissement de type séparatif, les eaux usées des habitations sont collectées séparément des eaux pluviales et acheminées jusqu'à la station d'épuration pour être traitées.

Si vos eaux usées se déversent dans le réseau d'eaux pluviales, ce sont des eaux non traitées polluantes qui sont directement rejetées dans le milieu naturel !

À l'inverse, si vos eaux pluviales se déversent dans les réseaux d'eaux usées, elles peuvent en cas de fortes pluies, les faire déborder. Elles nuisent aussi à l'efficacité en station d'épuration, et peuvent générer une pollution de l'eau une fois restituée dans le milieu naturel.

BÉNÉFICIEZ D'UNE AIDE ALLANT JUSQU'À 4 200 € SANS CONDITION DE RESSOURCES POUR METTRE EN CONFORMITÉ VOS ÉVACUATIONS

Pour vous accompagner dans vos travaux de mise en conformité, vous pouvez bénéficier d'une aide financière allant jusqu'à 4200 €, sans condition de ressources. Une participation est également possible, à hauteur de 1000 € maximum, pour la déconnexion totale des eaux pluviales du réseau public.

La demande d'aide financière doit être adressée au service assainissement de Plaine Vallée. Cette aide financière est mobilisable jusqu'en septembre 2024.



QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

La conformité des branchements concerne tous les propriétaires, que vous habitiez dans une maison ou un immeuble !

- Votre propriété doit être raccordable au réseau public d'assainissement
- Votre habitation doit être diagnostiquée non conforme (certificat de moins de 2 ans).

Vous raccorder au réseau public d'assainissement, une obligation réglementaire

La conformité des branchements de votre habitation est une obligation réglementaire qui garantit le bon fonctionnement du réseau public d'assainissement et contribue à la protection de l'environnement et à la santé publique.

Si votre habitation est raccordable au réseau public d'assainissement, le raccordement est obligatoire dans un délai de 2 ans à compter de la mise en service du réseau. Mais il doit être fait sans délai pour une nouvelle construction ou pour tout aménagement ou extension entraînant une modification des évacuations. Dans le cas où votre habitation vient d'être diagnostiquée non conforme, vous disposez de 6 mois pour modifier votre assainissement.

Plus d'informations : <https://www.agglo-plainevallee.fr/l'environnement/l'assainissement/vos-demarches/mettre-en-conformite-ses-branchements-assainissement-colle>



L'ESSENTIEL

Plan Canicule : inscrivez-vous !

À Ezanville, le Plan Canicule se traduit par le recensement volontaire, grâce au bulletin disponible au Centre Communal d'Action Sociale et sur www.ezanville.fr, des personnes fragiles. Cette inscription permet un suivi régulier, par le C.C.A.S., tout au long des quatre niveaux d'alerte. Sachez, par ailleurs qu'une plate-forme téléphonique (0800 06 66 66) est mise en service jusqu'à fin août, pour permettre aux usagers d'obtenir des informations et des conseils pratiques pour réduire les risques sanitaires causés par de grandes vagues de chaleur.

CCAS 0139 35 44 97

Piscine Maurice Gigoï

Depuis le 9 juin, la piscine Maurice Gigoï accueille de nouveau le grand public. La jauge est fixée à 50 % de fréquentation maximale instantanée. Pour vous accueillir en toute sécurité, des mesures sanitaires sont mises en place (renforcement des protocoles de désinfection, douche savonnée obligatoire à l'entrée, aménagement des circulations pour éviter les croisements, respect des distances et gestes barrières...). Horaires d'été :

- Lundi, mercredi, jeudi : 9h30/12h - 14h/18h30
- Mardi et vendredi : 9h30/17h - 18h/20h30
- Samedi : 9h30/12h - 14h/18h
- Dimanche : 8h/13h

Des stages de natation enfant à partir de 6 ans sont proposés (initiation et perfectionnement) du 5 au 9/07, du 12 au 17/07 (fermé le 14/04) et du 19/07 au 23/07.

Plaine de vie : opération découverte des paniers bio

Avez-vous déjà eu envie de goûter les légumes bio et solidaires de l'association locale Plaine de vie sans pour autant vous abonner ? Cet été, profitez de l'offre découverte et dégustez sans compter ! L'offre comprend 4 paniers à réserver entre le 1^{er} juillet et le 31 août 2021.

**Contact : adherents@plainedevie.org
ou 0139352736.**

Appel aux dons de pelotes de laine

La résidence des personnes âgées Les Cèdres lance un appel aux dons de pelotes de laine afin de confectionner des tricots pour le Téléthon. Vous pouvez déposer vos dons tous les samedis de juillet et d'août de 11h à 16h à la résidence au 9 rue d'Alsace-Lorraine.

Pass Culture

Après une expérimentation de 2 ans dans plusieurs départements, le pass Culture est désormais accessible à tous les jeunes de 18 ans sans condition de ressources sur tout le territoire. Ce forfait de 300 € peut être utilisé pour l'achat de billets (cinéma, concert, spectacle, musée...), de biens culturels (livres, disques, instruments de musique...), de cours de pratiques artistiques ou de services numériques (jeux vidéo, musique en ligne, certaines plateformes de VOD, presse en ligne, ebooks...).

Informations : <https://pass.culture.fr/>

LE CHIFFRE DU MOIS

120 calculatrices « spéciales collège » ont été offertes par la Ville à tous les CM2 des écoles communales.

LE CARNET

AVRIL 2021

Naissances

Mayssa KHALILI

Décès

Domingos CESAR
Ginette SANIER
Bernard LAMAUD
Jacqueline GRAND
Geneviève MARTIN
René VANHAUWE
René MALHERBE

MAI 2021

Naissances

Ange KAMTCHOUA
NAMEUDJE
Awa GANDEGA
Imani TORVAL
Jules FAKIR
Kyrarah KAZADI KALALA
Kyara KAZADI KALALA
Benjamin LAFONTAINE

Décès

Aïcha MAILLARD

JUIN 2021

Mariage

Loïc LEPRÉTRE et
Elodie DROZDOWSKI

La messagerie d'Ezanville

Mensuel d'informations municipales

Hôtel de Ville // 0139354480

Directeur de la publication // Eric Battaglia

Rédaction // Ève Pavési

Conception-réalisation // RDVA // 0139901000

Impression // STIP // 0139919173

Dépôt légal // à parution

ISSN : 1292-3729



Tribunes d'expression des groupes politiques

Un des points du conseil municipal de ce 17 juin concerne l'annualisation du temps de travail des fonctionnaires. Cette disposition découle du vote par la majorité gouvernementale de la loi Dussopt votée en août 2019 et contestée par 9 syndicats de la fonction publique. Cette loi dite de «transformation de la fonction publique» est une atteinte au statut des agents, à l'efficacité de l'administration et à la qualité des services aux usagers : L'article 47 veut d'harmoniser la durée du temps de travail pour tous les agents de la fonction publique (fonctionnaires, stagiaires, contractuels). Le passage de 1600 à 1607h annuels supprime les accords de 2001, s'attaque aux congés extralégaux (ancienneté, congés pour évènements familiaux, ...) et encadre le droit de grève. La hausse du temps de travail permettrait, selon le gouvernement, la suppression de 32000 emplois donc des services en moins pour la population et des missions supplémentaires pour le service public. L'article 75 autorise le détachement d'office d'un fonctionnaire quand la gestion d'un service ou d'un établissement est confiée à un organisme extérieur même de droit privé. Le regroupement du CHSCT et des comités techniques rendra plus compliqué le rôle et l'action des élus du personnel. La création d'un contrat de projet de 6 ans en CDD renouvelable ne débouchera ni sur un CDI ni sur une titularisation. Nous avons voté CONTRE cette première transposition de la loi, exprimant notre attachement au Service Public et notre solidarité aux agents. Il est vraiment indécent d'avoir loué le travail des fonctionnaires jugé vital pour le pays pendant la pandémie et de s'attaquer là à leurs droits. Pour nous, pas question d'opposer les travailleurs entre eux, public ou privé, statutaires ou précaires. Nous avons tous intérêt à des services publics innovants avec des moyens budgétaires et humains au service de tous les citoyens.

Nous avons aussi voté CONTRE le financement par la commune et la CAPV de la réfection de la rue de la piscine, SANS contribution financière du bâtisseur des nouveaux logements malgré les dommages et nuisances générés par le chantier.

Nous souhaitons à tous les Ezanvillois un bel été. Restons tous vigilants et prudents !

Pierre Leduc, Paule Schaaff et Alain Lambret
Ezanville ensemble

Les Ezanvillois(es) ont besoin d'actions et non de réactions

Lors du dernier Conseil Municipal, nous avons interpellé M. le Maire concernant ses communications sur les réseaux sociaux non officiels. Nous avons tout d'abord souligné le fait que ces réseaux ne sont pas le lieu idéal pour dénoncer les agissements de ses concitoyens quand on connaît la violence des réactions qui sont ensuite générées. C'est faire prendre un risque à toutes les personnes citées ou visées, quel que soit leur rôle dans l'événement.

De plus, le maire, étant maintenant identifié comme tel, ne peut plus se cacher derrière l'argument d'une publication en son nom propre surtout lorsqu'il évoque des problématiques liées à la commune.

C'est pourquoi, il nous paraît important d'exiger que notre Maire, premier magistrat de la ville, soit exemplaire dans sa communication.

À titre d'exemple, M. le maire a récemment crié au scandale sur la présomption de morsure d'un chien sur l'un des moutons du parc du gymnase de La Prairie. Alors même que le propriétaire du chien est resté sur place pour attendre le maire, celui-ci réagissait sur les réseaux sociaux en tronquant la réalité de l'événement entraînant des réactions agressives. Quel était donc l'intérêt de ce post ?

Beaucoup d'ézanvillois(es), ont souhaité réagir à cette communication du Maire en montrant leur indignation.

Il nous paraît donc inquiétant de voir notre Maire s'exprimer trop rapidement sur les réseaux sociaux alors que sa fonction demande du calme et de l'apaisement.

Nous espérons qu'il saura prendre la mesure de ses fonctions avec le temps et reprendra une communication plus construite et positive. Sur la forme, ce temps de réflexion lui permettra également de se relire et de corriger les trop nombreuses fautes d'orthographe qui envahissent ses messages. Cela lui permettra ainsi de montrer l'exemple à nos enfants.

Nous vous souhaitons de bonnes vacances en continuant à prendre soin de vous.

Ezanville c'est vous !
Sébastien ZRIEM, Nadia GOSMANT,
Sylviane SINAY

Une brocante à Ezanville ? Pourquoi pas ?

Le gouvernement vient d'annoncer, en avance sur la date prévue, un allègement des mesures sanitaires concernant par exemple le port du masque ou la suppression du couvre-feu.

Dès le 30 juin d'autres mesures devraient confirmer cet élan vers un retour à la normale.

C'est une excellente nouvelle qui au-delà de la sécurisation des Français, va permettre la relance des activités sportives et les brocantes et vide-greniers reprennent dans le respect du protocole sanitaire : dès le 30 juin, la jauge de 4M2 par personne en extérieur est supprimée.

Dans ce contexte favorable nous espérons que la traditionnelle brocante de septembre aura lieu à Ezanville.

Par ailleurs de nombreuses villes ont d'ores et déjà prévu de tirer un feu d'artifice pour le 14 juillet. Qu'en est-il pour celui d'Ezanville fin septembre ?

Nous demandons vivement à l'équipe municipale de profiter du temps qu'il reste d'ici la rentrée pour prévoir et préparer les événements qui permettront aux Ezanvillois de se retrouver de façon festive après tant de mois de restrictions.

Une verrue en centre-ville

Lors de sa séance le 17 juin, le conseil municipal a donné la garantie communale à la société d'HLM qui va construire un immeuble rue grande, sur le rond-point face à la mairie.

Le groupe « Un avenir pour Ezanville » a été le seul à s'opposer à ce projet.

En effet la construction de ce bloc de béton de 10 logements sur un terrain de 397M2 avec une sortie d'immeuble directement sur le rond-point risque de générer des accidents et va continuer de défigurer le centre-ville.

Nous rappelons que le projet initial était la création de commerces de proximité en harmonie avec le quartier et les besoins de la population.

Très bonnes vacances à tous

Yves Kerscaven et Christine Leroux
Un avenir pour Ezanville

L'AGENDA

11 août

Collecte de sang

L'Établissement Français du Sang (EFS) organise une collecte de sang le 11 août de 15h à 19h30 à Écouen, salle des écuries, place de la mairie.

dondesang.efs.sante.fr



4 septembre

Forum des associations

Venez découvrir les nombreuses associations de la commune et vous inscrire aux activités de 10h à 18h au Complexe de la Prairie. Danses et démonstrations sportives toute la journée.

Restauration sur place.



1 18 juin

Cérémonie de l'Appel du 18 juin 1940

2 19 juin

Fête musicale

3 24 juin

Visite du jury Villes et Villages Fleuris



RETOUR SUR